



Décryptage des résultats au lendemain du 9 juin 2024

Un déficit dans l'opinion publique française de l'intégration européenne

Bruno Cautrès, Chercheur CNRS

L'écrasante victoire du Rassemblement national lors de ces élections européennes, troisième victoire consécutive depuis 2014, est un événement politique considérable. Victoire d'autant plus spectaculaire que la liste de la majorité est distancée de près de 17 points alors que l'exécutif faisait campagne sur « son » thème, celui de l'Europe. Que nous disent ces résultats sur le rapport du pays à l'intégration européenne ?



Nous avons analysé, avant le 9 juin, toute la complexité de ce rapport et ses contradictions : un pays à la fois parmi les moins favorables à l'intégration européenne, clairement situé parmi les deux ou trois pays les moins favorables à l'élargissement de l'Union européenne, mais ayant pourtant élu deux fois Emmanuel Macron à sa tête, il est vrai contre Marine Le Pen.

La victoire du RN vient rappeler avec force ces tendances de l'opinion publique française. Si la dimension de « vote sanction » contre Emmanuel Macron s'est bien sûr exprimée hier, on ne peut faire l'impasse sur ce que traduit cette victoire du rapport de celle-ci à l'Union européenne. La tonalité dramatique pourtant donnée par l'exécutif à sa campagne (« L'Europe en danger de mort », le « retour à 1938 ») n'a pas pu endiguer la dynamique du RN qui, malgré ses évolutions sur les questions européennes, reste clairement identifiée comme n'étant pas favorable à davantage d'intégration européenne. Au fond, les résultats des élections européennes de 2024 en France montrent que nos démocraties européennes sont travaillées par un paradoxe exerçant de puissants effets politiques. Nous vivons dans un monde de plus en plus intégré, mondialement et sur le plan européen. Mais ce monde de l'interdépendance généralisée et de l'intégration économique, de frontières de plus en plus ouvertes, a remis au cœur des débats politiques la question des frontières et des identités. C'est bien de cela dont parle cette victoire du RN dans le pays dirigé par l'un des exécutifs les plus engagés en Europe sur la question de l'intégration européenne. Incroyable paradoxe, quelques semaines après un second discours de la Sorbonne qui avait été à la fois très remarqué au plan européen et très peu écouté au plan français.

La dissolution : l'incroyable issue des élections européennes

Pascal Perrineau, Professeur des universités



Quelques minutes après l'annonce des estimations électorales qui prévoyaient la victoire du Rassemblement national qui, avec 31,4% des suffrages, a atteint un niveau plus de deux fois supérieur à celui enregistré par la liste de la majorité présidentielle (14,6%), le président de la République est intervenu pour dire qu'il mettrait en œuvre l'article 12 de la Constitution qui lui donne le pouvoir, après consultation des présidents des assemblées, de prononcer la dissolution de l'Assemblée nationale. Celle-ci prévoit que dans un délai d'au minimum vingt jours et au maximum quarante jours de nouvelles élections législatives sont organisées. Les élections auront lieu le 30 juin et le 7 juillet. Le délai le plus court a été choisi d'où l'impression de précipitation...

Rien n'obligeait le Président à agir ainsi. Jamais un président de la République n'était intervenu un soir d'élections européennes même lorsque les forces de la majorité en place avaient été défaites (européennes de 1999 pour l'UMP, européennes de 2014 pour le Parti socialiste). La dissolution, décidée pour la sixième fois sous la V^e République, avait jusqu'alors été utilisée pour harmoniser les majorités présidentielle et législative après une victoire présidentielle (1981 et 1988 pour François Mitterrand), pour donner la parole au peuple après une crise sociale et politique majeure (1968) ou pour répondre à une motion de censure victorieuse vis-à-vis du gouvernement en place (1962). Toutes ces dissolutions avaient abouti à des degrés divers à une victoire de la majorité présidentielle en place. Déjà, en 1997, l'usage de la dissolution avait évolué vers une dissolution d'opportunité : celle opérée par le président Jacques Chirac qui, en dépit d'une majorité législative qui lui était favorable, avait cherché à renforcer celle-ci pour aboutir en fait au résultat parfaitement inverse : la victoire de l'opposition de gauche et la mise en place d'une longue cohabitation de cinq ans. Cette fois-ci, le Président est à la tête d'une majorité présidentielle très affaiblie. L'opposition du Rassemblement national est en constante et vive progression depuis des années et des mois. Emmanuel Macron prend donc un risque politique majeur dans la mesure où il est hautement improbable qu'il puisse prendre la tête d'un « front républicain » uni face au Rassemblement national. Les oppositions de droite et de gauche ne joueront pas le jeu. L'hypothèse la plus probable est une victoire du Rassemblement national et une cohabitation où un Président replié sur son domaine réservé (diplomatie et défense) attendra un hypothétique délitement d'un RN peu porté jusqu'alors aux rigueurs de la culture de gouvernement.

Mais une autre issue plus chaotique est possible : le RN n'est pas assuré d'avoir une majorité absolue de sièges et il peut se retrouver dans une situation où il sera largement impuissant comme l'est le camp présidentiel aujourd'hui. Ajouter le chaos au chaos est-il une perspective raisonnable pour une France fragilisée, endettée et menacée ? N'oublions pas qu'aucune dissolution n'est possible dans l'année qui suit une dissolution. Le blocage est donc possible et, à ce moment-là, la crise de régime succédera à la crise politique.

Sanctionner Emmanuel Macron : l'enjeu des européennes 2024

Martial Foucault, Professeur des universités en science politique à Sciences Po Paris,
Titulaire de la Chaire de recherche sur les Outre-mer à Sciences Po Paris

Si les enjeux d'une campagne sont souvent avancés comme structurant un vote, le scrutin européen a déjoué quelques règles électorales. En effet, les électeurs Français ont jugé que les priorités pour lesquelles ils attendaient en priorité des réponses politiques sont le pouvoir d'achat (20%), l'immigration (18%), et l'environnement (11%). Face à ces enjeux, les têtes de listes ont adopté des stratégies non congruentes avec cette hiérarchie des priorités d'action publique. Sans surprise, le RN et Reconquête ont orienté leur campagne sur les enjeux migratoires et sécuritaires alors que Renaissance et Place Publique-PS ont davantage essayé d'introduire dans la campagne des sujets sur les risques d'extension du conflit russo-ukrainien dans l'Union européenne et du rôle que la France doit jouer comme puissance européenne. Enfin, du côté de la LFI, le conflit israélo-palestinien s'est invité dans la campagne par une position propalestinienne dans une logique de captation d'électeurs dans des territoires où des logiques communautaristes existent.

Mais, paradoxalement, la campagne européenne ne s'est pas cristallisée autour d'une vision favorable ou critique à l'Union européenne mais davantage sur des considérations nationales. Et parmi elles, le vote sanction contre Emmanuel Macron et son gouvernement s'est imposé comme le facteur le plus rassembleur des opposants à la liste conduite par Valérie Hayer. Et si le RN a davantage capitalisé sur ce terrain de la sanction, c'est avant tout par les efforts de crédibilisation et d'institutionnalisation du parti dans l'arène nationale. Le parti RN étant jugé par les Français comme le parti le plus crédible sur les



enjeux d'immigration et de pouvoir d'achat (crédibilité partagée avec LFI et Place Publique), il n'est pas surprenant que le parti frontiste en ait tiré un bénéfice historique dans les urnes. Il est donc de plus en plus loin le temps où le procès en incompétence du RN l'empêchait d'envisager d'exercer des responsabilités de gouvernement.

Le vote comme l'abstention signent une colère

Anne Muxel, Directrice déléguée du CEVIPOF et directrice de recherches émérite au CNRS



Tous les électorsats sont gagnés par une inquiétude qui signe tout à la fois l'approfondissement de la crise de la représentation politique qui touche le pays depuis de nombreuses années mais aussi la grande perplexité, voire le désarroi, des citoyens face aux enjeux d'un monde en transition de plus en plus complexe à comprendre et d'une situation nationale dont ils sont nombreux à mettre en doute la gouvernance. Mais dans certains d'entre eux, c'est une colère qui s'est exprimée. Certes après l'impression de fatigue, c'est l'un des sentiments les plus mobilisés par les Français pour définir l'état d'esprit avec lequel ils ont abordé cette élection pour y voter ou pour s'y abstenir. La dimension protestataire du vote est forte et s'est portée de façon massive aux deux extrêmes du spectre partisan : 60% des électeurs de Jordan Bardella et 66% de ceux qui ont choisi Manon Aubry se disent proche d'une France en colère et très contestataire. Et de façon encore plus radicale, 36% des premiers et 35% des second se disent même « révoltés ».

La colère est aussi l'un des ressorts de l'abstention qui, malgré un léger tassement par rapport à 2019 (-1,4 point), s'est assez largement exprimée. Si la raison de rester en dehors de la décision électorale d'abord mise en avant est un sentiment d'inutilité de ce type de vote et d'impuissance politique, près d'un abstentionniste sur deux (47%) invoque son mécontentement tant à l'égard du gouvernement français qu'envers l'Union européenne. Mais surtout, quatre sur dix d'entre eux expriment leur colère (42%) ou leur révolte (44%) au sujet de la situation politique du pays.

La décision soudaine prise par Emmanuel Macron de dissoudre l'Assemblée nationale ne s'intégrerait-elle pas dans ce vaste mouvement de colère ? Quel sera le résultat de toutes ces colères mêlées ? Vingt-quatre millions de Français n'ont pas voté dimanche, soit un Français sur deux (48,5%), et au vu de leur profil sociologique et politique rien n'indique que l'on ira vers un apaisement.

Des performances très inégales pour l'extrême-droite en Europe

Gilles Ivaldi, Chercheur au CEVIPOF

Les résultats des élections européennes ont confirmé la poussée annoncée des partis d'extrême droite. Leurs performances reflètent le processus de normalisation croissante de ces mouvements un peu partout sur le continent.

Si beaucoup de ces partis enregistrent des scores à la hausse, cette vague ne constitue pas pour autant une lame de fond. Et elle est d'ampleur variable selon les pays.

Au total, tous groupes confondus, les formations d'extrême-droite réunissent désormais 174 sièges, soit 24% des 720 sièges du Parlement contre un peu plus d'un cinquième en 2019.

Avec d'importants effets de distorsion dus au poids relatif des États membres. À eux seuls, le RN (30 sièges) en France, les Fratelli d'Italia (24), le PiS polonais (20), l'AfD allemande



(15) et le Fidesz de Viktor Orban en Hongrie (11) représentent près de 60% des élus d'extrême-droite.

Cette nouvelle poussée de l'extrême-droite européenne est également loin d'être uniforme. Au soir du 9 juin, ces partis arrivent en tête en France, en Italie, en Hongrie et en Autriche. En Belgique, le Vlaams Belang prend également la première place au sein du collège flamand. En France, le bloc d'extrême-droite RN + Reconquête totalise à lui seul 37% des suffrages exprimés. En Italie, le succès du parti de Giorgia Meloni avec 28,8% des voix et 24 sièges reflète pour une grande part la recomposition à l'œuvre au sein du pôle de droite et le recul sévère de la Lega de Matteo Salvini. L'extrême-droite perce également en Bulgarie et en Roumanie.

Les performances restent modestes en revanche au Portugal, en Espagne, en Suède et en Estonie.

Enfin, si elle reste à un niveau élevé, l'extrême-droite recule, en Hongrie et en Pologne. Elle perd également du terrain en Finlande. Outre-Rhin, l'AfD plafonne à 16% des voix derrière les sociaux-démocrates du SPD, victime des multiples polémiques de la campagne.

Si les principales forces pro-européennes conservent une majorité, l'évolution du rapport de forces et la normalisation croissante des grands acteurs de l'extrême-droite constituent des tendances de fond qui pèseront immanquablement sur les équilibres à venir au sein du nouveau parlement et, plus encore, dans nombre d'états membres de l'Union.

Plus que jamais, l'extrême-droite se trouve désormais face au défi de l'unité et de sa capacité d'agréger des forces encore divisées au sein du Parlement. Les grandes manœuvres ont d'ores-et-déjà commencé.

Le macronisme électoral de l'échec en grand au risque majeur

Jérôme Jaffré, Chercheur associé au CEVIPOF



En annonçant au soir des élections européennes du 9 juin qu'il prononçait la dissolution de l'Assemblée nationale, le président Emmanuel Macron a sans doute pris le plus grand risque jamais connu sous la V^e République. Non seulement décimer une partie importante de ses propres députés mais au surplus permettre au Rassemblement national de gagner une majorité absolue de sièges et d'accéder au pouvoir.

Car c'est peu dire que les majorités présidentielles abordent le scrutin du 30 juin et du 7 juillet prochain en position difficile. Depuis 2017, le macronisme occupait la position du bloc central à la fois dans le jeu électoral et dans le système partisan. Son rôle consistait à occuper un espace politique suffisamment large pour rassembler une base puissante et attirer de nombreux renforts dans les seconds tours. Il avait pour assise les trois centres : le centre gauche, le centre tout court et le centre droit. Sa base sociale présentait l'originalité d'associer à un haut niveau les revenus aisés votant traditionnellement pour la droite modérée et les plus diplômés, soutiens habituels de la social-démocratie.

Le scrutin du 9 juin porte en lui un échec électoral mais plus profondément une rupture avec ce que Bruno Cautrès et Anne Muxel nommaient en 2017 « la révolution électorale ». Avec 14,6% des suffrages exprimés, la liste de Valérie Hayer est à la fois plus faible que la gauche réduite aux socialistes et aux Verts (20% à eux deux) et très loin du Rassemblement national (31,4%). À titre de comparaison - et pour prendre la mesure des évolutions - aux Européennes de 2019, les listes de la majorité et de l'UDI (aujourd'hui rassemblées) comptaient pour 25% des voix, la gauche des socialistes et des Verts se situait déjà à 20% et le RN se contentait de 23% des suffrages exprimés. Le rapport des forces était équilibré, il ne l'est plus.

Au surplus, la base sociale du macronisme s'est rétrécie, y compris dans ses pointes de la France des instruits et de la France des revenus aisés dont l'addition fixait son originalité et sa force. Selon le sondage d'Ipsos réalisé la veille du vote, la liste Hayer n'a obtenu que

17% des suffrages parmi les diplômés à Bac +3 et au-delà, à peine deux points et demi au-dessus de sa moyenne nationale. Elle se situe aussi à 17% dans la catégorie des revenus élevés. L'écart entre les bas revenus et les revenus supérieurs était de quinze points dans le scrutin de 2019, il n'est plus que de quatre en 2024, preuve de son recul dans la France bourgeoise. À titre d'exemple, Neuilly-sur-Seine, ville emblématique de la richesse, plébiscitait la liste macroniste en 2019 lui accordant 47,2% des voix. Ce 9 juin 2024, elle n'y a atteint que 25%. Ce n'est pas un changement que l'on constate dans le vote du 9 juin, c'est un bouleversement. Le bloc central a lourdement chuté. Il ne dispose que de trois semaines pour parvenir à renverser la situation.

La dynamique du vote en faveur de la liste de Raphaël Glucksmann

Luc Rouban, Directeur de recherche CNRS

Le succès de la liste PS-PP menée par Raphaël Glucksmann, qui a obtenu 13,8% des suffrages exprimés contre 6,2% en 2019, est la seule bonne nouvelle à gauche. Elle s'inscrit dans un double mouvement de transformation électorale. Le premier tient à l'échec des listes de gauche concurrentes. Celui de LFI, relatif, qui entendait promouvoir une gauche radicalisée, eurosceptique, mais aussi celui des écologistes d'EELV, plus prononcé, toujours incapables de convaincre les électeurs. Le second tient à l'échec du macronisme, glissant à droite depuis la réforme des retraites de 2023 et la loi sur l'immigration en 2024, et à la décomposition qui en a suivi de son électorat, les électeurs socialistes revenant au bercail.



Cette dynamique n'est cependant pas que résiduelle. Raphaël Glucksmann a repris le flambeau d'une gauche intellectuelle et bourgeoise (23% de catégories supérieures contre 26% dans celui de Renaissance mais 14% dans celui de LFI) tentant de positionner le socialisme dans une perspective nouvelle associant progrès social, écologie et intégration européenne. L'ambition est vaste car il s'agit autant de refonder un parti socialiste moderne que de proposer une solution écologiste réaliste en faisant de l'UE l'acteur central de la lutte contre le réchauffement climatique.

Peut-on dire pour autant que la dynamique Glucksmann va permettre de stabiliser une nouvelle offre sociale-démocrate dans le paysage politique français capable de succéder à gauche au macronisme en évinçant LFI ? Rien n'est moins sûr car son électorat est composite. Mesuré fin mai 2024, il était composé de 39% d'électeurs de la gauche radicale à l'élection présidentielle de 2022, de 17% d'électeurs socialistes et EELV et de 30% d'électeurs macronistes. Autant dire une grande diversité idéologique difficile à synthétiser dans la bataille qui s'annonce contre le RN.

Les Écologistes : de justesse ...

Daniel Boy, Directeur de recherche émérite



Les sondages l'avaient clairement annoncé : les Écologistes étaient en danger de disparition du Parlement européen car leur score prévisible voisinait le seuil fatal de l'élimination, 5%. De fait, les Écologistes franchissent de très peu l'obstacle avec 5,5% de suffrages exprimés. Mais ce résultat, le plus mauvais de ces vingt dernières années à des élections européennes est loin d'être une victoire. À l'aune du résultat obtenu par la liste de Yannick Jadot en 2019, 13,5%, l'échec est manifeste. À quoi l'attribuer en première analyse ? L'écologie politique, en France comme dans d'autres pays de l'Union européenne subit sans aucun doute le contrecoup d'une montée des partis d'extrême droite ou de tendance populiste. Aujourd'hui, la crainte des conséquences d'une immigration supposée incontrôlée, conduit bien des électeurs de l'Union européenne à

choisir des partis mettant au premier rang de leurs programmes le durcissement des conditions de l'immigration. Or sur cet enjeu les Écologistes passent pour promouvoir des politiques relativement tolérantes. Ils payent aujourd'hui ce choix. Enfin, la dégradation du pouvoir d'achat, a toujours nui au choix de politiques d'environnement et, aujourd'hui encore, elle empêche les Écologistes de convaincre les couches populaires de l'urgence des enjeux environnementaux.

Au sein de l'Union européenne, ces conditions conduisent plusieurs partis écologistes à perdre une bonne partie de leurs électeurs, même si dans certains pays des coalitions roses vertes obtiennent au contraire d'excellents résultats (Pays-Bas, Danemark). En France l'échec du parti des Écologistes semble plus sévère qu'ailleurs, signe probable qu'aux facteurs qui ont touché l'ensemble des pays européens s'est probablement ajouté le handicap d'une campagne peu convaincante.